

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que l'Angleterre refuse à un peuple son droit à l'autodétermination.

M. Arnold Smith, Secrétaire général du Commonwealth, l'a déclaré bien clairement au comité, en réponse à une question de l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch), alors qu'il disait:

Les avantages économiques de la mainmise sur les fabuleux gisements de pétrole récemment découverts jouent un très grand rôle dans les conflits internes et, à l'extérieur, dans les intérêts des divers gouvernements. Ils constituent d'importants facteurs. Je ne dirais pas que ce sont des facteurs dominants, car je ne crois pas à la prédominance de facteurs externes. Mais ils sont très importants.

Plus loin, il ajoute:

Mais à mon avis, lorsqu'il s'agit de conditions, les avantages constitués par ces gisements de pétrole ont une très grande importance pour les négociations.

Plus tard, M. William McNeill, du Service universitaire canadien d'outre-mer, disait, pour sa part:

J'ai cru comprendre que l'industrie pétrolière était, dans une large mesure, contrôlée par la British Petroleum et la Shell, dont les titres appartiennent, pour la plus grande partie, au gouvernement britannique.

J'ai en main le témoignage de M. André De Bloney, Secrétaire général de l'Union interparlementaire, qui écrit, dans son rapport à la 56<sup>e</sup> conférence de Lima:

Mis à plusieurs reprises en demeure de renoncer à son projet et de rallier la Fédération, le leader biafraïse ne céda pas. Et au début de juillet 1967, le général Gowon prit une décision lourde de conséquences, celle de réduire par les armes la dissidence qui s'était produite, détachant provisoirement du Nigéria la portion de son territoire où gisent d'abondantes ressources pétrolières.

Des intérêts économiques étrangers ont-ils, de ce fait, été amenés à exercer une influence sur le cours des événements? Il est naturellement impossible de le savoir, mais le titre aux redevances pétrolières allait constituer une cause supplémentaire de différend entre les deux parties et les compagnies concessionnaires...

Un peu plus loin, M. De Bloney ajoute:

Pour alimenter un combat qui se prolongeait, les deux camps ont été amenés à rechercher à l'extérieur les armes dont ils avaient besoin. Le gouvernement de Lagos s'est tourné pour cela vers la Grande-Bretagne tout d'abord et les livraisons autorisées en sa faveur ont suscité même, par leur importance, certaines critiques dans la capitale britannique. Mais l'URSS, pour sa part, a également accordé son appui au pouvoir fédéral.

Quant au Biafra, il s'est efforcé de monnayer ses ressources pétrolières pour obtenir non seulement du matériel militaire, mais aussi le concours de mercenaires susceptibles de lui prêter main-forte dans un combat qui, au gré des mois, devenait de plus en plus difficile.

A cette même conférence interparlementaire de Lima, un représentant de la Suisse, M. Renschler déclarait, et je cite:

Des intérêts économiques et politiques se cachent derrière cette aide mortelle. Sans l'aide militaire

[M. Laprise.]

de la Grande-Bretagne, de l'Union Soviétique et de quelques autres pays, le gouvernement militaire de Lagos n'aurait jamais été capable d'entreprendre une guerre contre les Ibos.

En ce qui concerne le Biafra, ce n'est guère mieux. La France et le Portugal soutiennent la sécession également dans leurs intérêts égoïstes. En appuyant le Biafra, elles espèrent obtenir des droits sur les ressources pétrolières du Delta et du Niger. Il est urgent qu'aucune arme ne soit plus envoyée à aucune des deux parties; la protection d'intérêts économiques et politiques par la fourniture d'armes est une des formes du néo-colonialisme.

Cela confirme l'idée générale que si des pays étrangers n'étaient pas intervenus, en encourageant le massacre par des envois d'armes, cette tuerie n'aurait pas été inscrite dans l'histoire.

Pourquoi cette guerre? Les Ibos, et non pas les rebelles, comme les appellent le premier ministre (M. Trudeau) et plusieurs parlementaires, ont été bafoués et massacrés. On a rapporté que les Nigériens ont menacé les Ibos de les jeter à la mer, qu'il fallait les vaincre, les garder à leur place et ne jamais permettre qu'ils reprennent la suprématie économique et politique qu'ils avaient acquise par leur travail et leurs aptitudes. Ne se sentant plus accepté dans la Fédération et ne voulant pas être esclave, ce peuple a décidé de garantir lui-même sa sécurité et d'assurer son développement économique en suivant d'autres voies, car il croit qu'il peut le faire lui-même, étant donné ses capacités, son intelligence et son désir de progresser et de se développer. Et voilà, monsieur l'Orateur, que non seulement les autres peuples nigériens, mais aussi les étrangers, leur refusent ce droit, pratiquant ainsi une nouvelle forme de néo-colonialisme.

On adopte à l'ONU, aux réunions du Commonwealth ou aux conférences de l'Union interparlementaire, des résolutions, des accords de principe reconnaissant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le droit des peuples à l'autodétermination; mais quand il s'agit de l'appliquer, c'est différent et chacun y donne une interprétation différente, selon ses intérêts propres, et le Canada ne fait pas exception à la règle.

En bordure de la Rhodésie et du Sud-ouest africain se situent les territoires portugais de l'Angola et du Mozambique. Le Portugal prétend que ce ne sont pas là des colonies, mais des provinces d'outre-mer. Cette prétention est rejetée par la majorité des États du monde, dont le Canada, qui estiment que les habitants de ces territoires devraient pouvoir décider librement de leur propre avenir. Voilà que ce qui va pour l'Angola et le Mozambique ne va pas pour le peuple ibo.

Le Canada devrait suivre une politique plus cohérente dans ses prises de position dans le domaine des affaires extérieures. Quelle pro-